

Travail à temps partagé, nouveau régulateur de l'égalité des carrières professionnelles des femmes et des hommes !

Le travail à temps partagé est une forme d'emploi qui répond particulièrement bien à l'impératif de parité entre carrières féminines et masculines.

Choisie par de plus en plus de cadres il permet une bonne flexibilité entre vie professionnelle et personnelle.



Pour les femmes, le travail à temps partagé peut être un moyen de renforcement de leur positionnement professionnel.

L'égalité hommes-femmes est menacée dans la composition des équipes de direction de beaucoup d'entreprises françaises. Cette situation insatisfaisante résulte d'un enchaînement complexe de décisions individuelles et d'entreprises, conscientes ou non, qui font qu'au final la promotion de certaines femmes à des postes à responsabilité qu'elles auraient toute capacité à occuper n'est pas décidée.

« Dans le travail à temps partagé, ou le management de transition, la décision de recourir à l'expertise d'un professionnel échappe aux logiques de carrière interne aux entreprises. Les femmes et les hommes intervenant en mission se retrouvent en égalité de chances et de rémunération, s'ils disposent de la disponibilité requise par la mission et des compétences pour la réaliser. » **souligne Emmanuel de Prémont Président de Finaxim, réseau national d'experts en temps partagé sur les fonctions RH, Finance, Informatique, Marketing Digital, et Achats.**

Le travail à temps partagé permet également un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

« Les professionnels ayant des engagements privés empiétant sur les périodes habituellement travaillées se retrouvent souvent en tension avec les entreprises qui les emploient qui pourront considérer, souvent à tort, que cette disponibilité en pointillé est signe d'une implication et d'une efficacité plus limitées. Le travail par mission est un soutien à ceux qui souhaitent préserver ces plages de temps non professionnel, et notamment les femmes. En effet les entreprises utilisatrices ne sont comptables que des journées d'intervention planifiées dans leurs locaux, le reste de l'emploi du temps appartenant totalement à l'intervenant. » **ajoute Stéphane Astruc Directeur du réseau Finaxim.**



Retrouvez également en annexe les témoignages d'experts DAF, DRH, SIRH, et contrôleurs de gestions à temps partagé du réseau Finaxim.



Demande d'interviews porte-parole Finaxim :
Agence Mlle PITCH -Magali Faget
magali.faget@mlle-pitch.com - Tél 06 43 47 46 51

A propos de Finaxim, leader du temps partagé en France.

Créé en 2000 Finaxim compte aujourd'hui une centaine d'intervenants répartis sur 50 bureaux, il est présent sur 9 régions (Ile-de France, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Normandie, Bretagne, Bourgogne-Franche Comté, Midi-Pyrénées). Le réseau génère environ 350 missions par an en temps partagé pour un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 7,5 millions d'euros. Finaxim intervient également en management de transition, recrutement, externalisation de la paye, conseil, formation et accompagnement individuel et collectif des salariés.

Plus d'infos sur : www.finaxim.fr

Focus sur les **témoignages des experts à temps partagé Finaxim** sur les atouts de ce nouveau mode d'organisation du travail.

Les atouts soulignés par l'ensemble des experts à temps partagé Finaxim, convergent tous vers la richesse et la diversité des missions qui leur sont confiées, l'écoute et l'accès directs aux dirigeants de PME, la grande liberté et autonomie qu'ils ont dans l'organisation de leur travail.



David Bibard, 40 ans contrôleur de gestion à temps partagé depuis 2010

« Après une première expérience professionnelle dans de grands groupes en tant que salarié et au sein de Pme, j'ai opté pour le travail à temps partagé sous statut indépendant. Ce nouveau mode d'organisation de travail m'a permis de mieux gagner ma vie et d'avoir du temps pour mieux gérer ma vie de famille, étant père de deux enfants. Avec le travail à temps partagé, je peux rester le mercredi avec mes enfants.

David Bibard intervient pour trois clients historiques depuis 2010. Ces clients sont issus de l'industrie et sont principalement des PME. Ils ont un chiffre d'affaires annuel variant entre 3 et 30 millions d'euros, et des effectifs fluctuant de 20 à 80 personnes. Il reconnaît que le statut d'indépendant nécessite pour trouver des clients d'avoir une démarche de réseau très active, car « 95% des affaires arrivent par le réseau que l'on se construit soi-même ». Adhérer à un réseau tel que Finaxim lui a permis de se poser et de ne plus se déplacer dans tous les cocktails mondains parisiens...

« Pour exercer ce métier en statut d'indépendant il faut avoir une âme entrepreneuriale et avoir une première expérience professionnelle en tant que salarié ».

Frédéric Wirth, 33 ans expert en gestion de projet RH et SIRH à temps partagé depuis 2009, en tant que salarié, et membre du réseau Finaxim depuis septembre 2015, en tant qu'indépendant



Frédéric travaille à temps partagé sur la base de 5 jour par semaine avec une moyenne de 5 clients différents en parallèle.

« Exercer mes fonctions à temps partagé en qualité d'indépendant m'a permis d'avoir la liberté de choisir mes missions, de choisir mon rythme de travail et de me libérer d'un carcan managérial qui ne me convenait pas ».

Le réseau Finaxim lui apporte plus d'échanges professionnels sur son métier, et d'agilité pour appréhender d'autres problématiques RH que celles auxquelles il est confronté. Ses clients sont aujourd'hui dans tous les types de secteurs d'activités et de toute taille, allant de la fonction publique, aux PME et ETI. Frédéric Wirth reconnaît que ce nouveau mode d'organisation lui apporte également plus de sécurité de travail qu'en étant salarié puisqu'il jongle aujourd'hui avec 5 clients différents et pérennise ainsi d'avantage sa situation professionnelle qu'en ayant un seul patron.

"Dans le contexte actuel de restructuration et de coupes budgétaires, les intervenants externes sont souvent les premiers touchés, travailler avec plusieurs clients permet d'une part de se sécuriser, d'autre part, intellectuellement et humainement la diversité des missions et des contextes est très enrichissants."



Anne Pascard, DRH à temps partagé depuis 2013 au sein du réseau Finaxim, 44 ans

La profession RH est en général plus féminine (2/3) que masculine (1/3), néanmoins l'exercer à temps partagé rééquilibre les choses puisque chez Finaxim l'égalité numéraire homme/femme est respectée sur cette fonction. Anne Pascard travaille depuis 4 ans à temps partagé

« Ce mode d'organisation de travail m'a apporté plus d'équilibre entre ma vie professionnelle et personnelle. Je ne travaille pas le mercredi pour être présente pour ma fille de 10 ans et j'ai aussi le temps d'animer des formations. Avec ce nouveau mode d'organisation de travail, je m'autorise désormais à ne pas répondre dans l'heure à une sollicitation professionnelle sauf en cas d'urgence bien sûr, et je découvre que la terre ne s'arrête pas de tourner pour autant ».

Anne Pascard travaille sur des secteurs d'activités et problématiques RH différentes et variées grâce au temps partagé. Un mode d'organisation qui garantit selon elle un meilleur rééquilibrage des rémunérations entre hommes et femmes à responsabilité égale. La diversité de ses missions la rend plus performante. Sa prise de recul et son écoute sont renforcés grâce à son meilleur équilibre vie professionnelle et personnelle. Elle travaille deux jours par semaine dans la société Solutys et un jour par semaine dans une agence de publicité comme DRH à temps partagé. Toutes ses missions comportent une partie opérationnelle et une partie projet, comme par exemple l'accompagnement du changement.

Marie H el ene Marot, DAF   temps partag e depuis 2011 et au sein du r eseau Finaxim depuis 2013



«   partir de 2011 j'ai souhait e reconsid erer mon  quilibre vie personnelle/ vie professionnelle. Apr es avoir commenc e une premi ere mission en tant qu'ind ependante pendant 6 mois entre la France et la Californie, j'ai mesur e la difficult e d' tre seule en mission sans  change avec d'autres professionnels, c'est ainsi que j'ai rejoint le r eseau Finaxim en juin 2013 pour y lancer la fili ere DAF   temps partag e ; Cette organisation de travail me permet aujourd'hui de r epartir ma semaine en trois : Le professionnel sur la base de 3/4 jours par semaine, le familial et amical et l'associatif sur la base chacun d'1 jour par semaine ».

C'est ainsi que gr ce au travail   temps partag e, Marie H el ene a pu cr eer le groupe f eminin au sein de l'association DFCG (association des directeurs financiers et contr oleurs de gestion), pour faire  voluer le r ole de la femme de la finance dans les entreprises. L'association qui comptait 1/4 de femmes en 2013 en compte en 2017 1/3, soit 1000 DAF et contr oleurs de gestion f eminines !

L'engagement associatif de Marie H el ene l'a pouss e  galement   encourager et accompagner les femmes qui souhaitent aller au-del a des fonctions finance et notamment   devenir DG, Entrepreneur, Business Angel, etc...

Marie-H el ene participe  galement depuis 2015   l'Observatoire de la mixit e dont la vocation est de d evelopper la position de la femme en entreprise, en particulier sur les fonctions de direction et  tant force de proposition aupr es des entreprises et des instances publiques.

Les atouts du travail   temps partag e sont ind eniables pour Marie H el ene. Ils portent selon elle, sur les fonctions finance,   un meilleur r e quilibrage des responsabilit es et des r emun erations entre hommes et femmes. « On ne remarque jamais de r eticence   faire entrer un DAF   temps partag e femme en entreprise versus en mode salari e »

Selon Marie-H el ene « les femmes ont des qualit es particuli eres pour r eussir en temps partag e : leur int er et pour le jeu collectif et leur aptitude   mener plusieurs vies de front ».



Demande d'interviews porte-parole Finaxim :
Agence Mlle PITCH -Magali Faget
 magali.faget@mlle-pitch.com - T el 06 43 47 46 51

A propos de Finaxim, leader du temps partag e en France.

Cr e en 2000 Finaxim compte aujourd'hui une centaine d'intervenants r epartis sur 50 bureaux, il est pr esent sur 9 r egions (Ile-de France, Auvergne-Rh one-Alpes, PACA, Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Normandie, Bretagne, Bourgogne-Franche Comt e, Midi-Pyr en es). Le r eseau g en re environ 350 missions par an en temps partag e pour un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 7,5 millions d'euros. Finaxim intervient  galement en management de transition, recrutement, externalisation de la paye, conseil, formation et accompagnement individuel et collectif des salari es.

Plus d'infos sur : www.finaxim.fr